Enquête publique pour autorisation de remblaiements de zones humides au Carnet - 18/06 au 18/07/96

Fidèle à son programme électro-nucléaire, EDF cherche depuis les années 1970 à implanter une centrale nucléaire en Loire-Atlantique.
Après abrogation de la Déclaration d'Utilité Publique du Pellerin en 1983 par François Mitterrand, Jacques Chirac a signé une nouvelle Déclaration d'Utilité Publique pour le site du Carnet en 1988, prorogée pour 5 ans en 1993 par Pierre Bérégovoy.
Depuis, EDF n'a pas remis en cause sa production d'électricité nucléaire, ni annoncé de diversification énergétique. Bien au contraire, EDF a affirmé récemment sa volonté de construire une nouvelle génération de centrales nucléaires en collaboration avec des groupes industriels allemands et suédois. Pour ce faire, EDF recherche des sites neufs et valorisants. **Le site du Carnet fait partie de ses choix.**
Face à la crainte d'une forte mobilisation locale contre toute centrale nucléaire en Basse Loire, EDF utilise une dernière supercherie : **dissocier les remblaiements de zones humides de la programmation d'une centrale nucléaire.**
L'enquête publique ouverte dans les communes de Frossay, Saint Viaud, Paimboeuf, Lavau s/ Loire et en Préfecture de Nantes du 18 juin au 18 juillet 1996 s'effectue pour les remblaiements de zones humides, dans un estuaire ou de nombreuses zones humides ont déjà été sacrifiées.
Est-il possible de juger de l'utilité publique de ces remblaiements sans connaître leur destination?

Les signataires exigent qu'EDF annonce clairement ses projets. En attendant ils s'opposent au remblaiement de ces zones humides et restent vigilants sur la destination de ce site.

NOM	PRENOM	ADRESSE COMPLETE	SIGNATURE
LIQUET	Denis	Maire de Nts	
Hosseira	Nicole	Conseillère municipale	
DENAULT	Jean-Claude	Hôtel de Ville. 44036 Nantes Cedex	
POUSSON	J. Noël	Adjoint au maire. Hôtel Mairie de Nantes	
VRIGNOU	Alain	Conseiller municipal.	
Ayouet	Marc	Député-Maire	
Auxiette	Jacques	Maire C.R.	

MAIRIE DE NANTES
Service Accueil

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL QUI NOUS A ÉTÉ PRÉSENTÉ ET QUE NOUS AVONS RENDU EN MAIRIE DE NANTES, LE 13 FEV. 1997
POUR L'ADJOINT AU MAIRE ABSENT PAR DÉLÉGATION EXPRESSE
Henri DUCLOS

A renvoyer d'urgence et au plus tard le 11 juillet 1996 à :

Maison des Alternatifs et Ecologistes Locaux - 2, Bd de Launay - 44100 Nantes

Ecologie Solidarités, Ecolo J, Ecologie 44, Ensemble St Herblain Autrement, Une Basse Loire Sans Nucléaire, Les Verts, Bouguenais Solidaire, Clementine, Confédération Syndicale du Cadre de Vie, Alternative Rouge et Verte, SGEN-CFDT Nantes